

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE TERRITOIRE

Séance du 22 avril 2016

Monsieur Guy TEISSIER, Président du Conseil de Territoire, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 132 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Hélène ABERT - Christian AMIRATY - René AMODRU - Michel AZOULAI - René BACCINO - Mireille BALOCCO - Loïc BARAT - Marie-Josée BATTISTA - Yves BEAUVAL - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Nicole BOUILLLOT - Nadia BOULAINSEUR - Frédéric BOUSQUET - Valérie BOYER - Laure-Agnès CARADEC - Eugène CASELLI - Michel CATANEO - Roland CAZZOLA - Gérard CHENOZ - Alain CHOPIN - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Vincent COULOMB - Anne DAURES - Christophe DE PIETRO - Jean-Claude DELAGE - Dominique DELOURS - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Nouriati DJAMBAE - Pierre DJIANE - Emilie DOURNAYAN - Frédéric DOURNAYAN - Marie-France DROPY OURET - Sandra DUGUET - Yann FARINA - Nathalie FEDI - Céline FILIPPI - Richard FINDYKIAN - Dominique FLEURY VLASTO - Josiane FOINKINOS - Josette FURACE - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Jean-Pierre GIORGI - André GLINKA-HECQUET - Georges GOMEZ - Vincent GOMEZ - José GONZALEZ - Marcel GRELY - Annie GRIGORIAN - Andrée GROS - Albert GUIGUI - Louisa HAMMOUCHE - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Michel ILLAC - Noro ISSAN-HAMADY - Bernard JACQUIER - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Dany LAMY - Albert LAPEYRE - Gisèle LELOUIS - Marc LOPEZ - Marie-Louise LOTA - Bernard MARANDAT - Hélène MARCHETTI - Stéphane MARI - Jeanne MARTI - Bernard MARTY - Janine MARY - Christophe MASSE - Florence MASSE - Martine MATTEI - Marcel MAUNIER - Georges MAURY - Patrick MENNUCCI - Xavier MERY - Danielle MILON - Richard MIRON - André MOLINO - Claudette MOMPRIVE - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINÉ - Roland MOUREN - Lisette NARDUCCI - Jérôme ORGEAS - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Patrick PAPPALARDO - Didier PARAKIAN - Christyane PAUL - Christian PELLICANI - Elisabeth PHILIPPE - Claude PICCIRILLO - Nathalie PIGAMO - Catherine PILA - Marc POGGIALE - Gérard POLIZZI - Véronique PRADEL - Marlène PREVOST - Muriel PRISCO - Marine PUSTORINO-DURAND - Martine RENAUD - Maryvonne RIBIERE - Marie-Laure ROCCA-SERRA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZE - Sandra SALOUM-DALBIN - Isabelle SAVON - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - Guy TEISSIER - Dominique TIAN - Jean-Louis TIXIER - Jocelyne TRANI - Cédric URIOS - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Josette VENTRE - Patrick VILORIA - Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Didier ZANINI - Kheïra ZENAFI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Colette BABOUCHIAN représentée par Catherine PILA - Mireille BALLETTI représentée par Valérie BOYER - Jean-Pierre BAUMANN représenté par Georges MAURY - Mireille BENEDETTI représentée par Andrée GROS - Sabine BERNASCONI représentée par Patrick PAPPALARDO - Jean-Louis BONAN représenté par Annie GRIGORIAN - Patrick BORE représenté par Patrick GHIGONETTO - Marie-Arlette CARLOTTI représentée par Muriel PRISCO - Sophie CELTON représentée par André MOLINO - Catherine CHAZEAU représentée par Marc LOPEZ - Monique CORDIER représentée par Dominique FLEURY VLASTO - Sandrine D'ANGIO représentée par Elisabeth PHILIPPE - Monique DAUBET-GRUNDLER représentée par Bruno GILLES - Eric DIARD représenté par Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - Michèle EMERY représentée par Daniel HERMANN - Régine GOURDIN représentée par Lionel VALERI - Nathalie LAINE représentée par André GLINKA-HECQUET - Eric LE DISSES représenté par Jean-Pierre BERTRAND - Annie LEVY-MOZZICONACCI représentée par Josette FURACE - Antoine MAGGIO représenté par Dany LAMY - Patrick MAGRO représenté par Michel ILLAC - Guy MATTEONI représenté par Claudette MOMPRIVE - Virginie MONNET-CORTI représentée par Carine ROGER - Marie MUSTACHIA représentée par Jacques BESNAÏNOU - Patrick PADOVANI représenté par Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Roland POVINELLI représenté par Paule JOUVE - Julien RAVIER représenté par Isabelle SAVON - Stéphane RAVIER représenté par Jeanne MARTI - Eric SCOTTO représenté par Patrick MENNUCCI - Emmanuelle SINOPLI représentée par Véronique PRADEL - Maxime TOMMASINI représenté par Christyane PAUL - Martine VASSAL représentée par Yves MORAINÉ.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Robert ASSANTE - Laurent COMAS - Michel DARY - Arlette FRUCTUS - Martine GOELZER - Laurent LAVIE - Laurence LUCCIONI - Grégory PANAGOUDIS - Guy PONTOUS - Jean ROATTA - Nathalie SUCCAMIELE - Karim ZERIBI.

Signé le 22 Avril 2016
Reçu au Contrôle de légalité le 04 mai 2016

HN 032-036/16/CT

■ Attribution d'une subvention à l'association Marseille Innovation - Approbation d'une convention de financement

DPEATSV 16/14447/CT

Monsieur le Président du Conseil de Territoire a proposé au Conseil de Territoire d'accepter les conclusions du rapport suivant :

Marseille Innovation est une association loi 1901 créée le 04 novembre 1996 rassemblant des entreprises (Airbus Helicopters, CMR, Careware Shielding, Orange, CEA, Bull...) et des organismes financiers (BPPC, SMC, Prado Premalliance, Novalis...). Elle est présidée par Pascal Fouache, président de la société Contrôle Mécanique Régulation. Marseille Innovation est un centre d'entreprise et d'innovation labellisé par la Commission Européenne.

Elle conduit deux missions : la gestion de trois pépinières telles que l'Hotel Technologique, l'Hôtel Technoptique et le Pôle Média Belle de Mai ainsi que le développement à l'international des entreprises innovantes notamment en Méditerranée.

L'efficacité des pépinières, notamment lorsqu'elles sont en réseau, tant en création d'entreprises que d'emplois, et le rôle reconnu que de telles structures ont sur l'animation et le développement économique justifient la participation de la Métropole d'Aix Marseille Provence au fonctionnement du réseau de pépinières géré par Marseille Innovation.

Sur les trois pépinières, Marseille Innovation accompagne une centaine d'entreprises. En 2015, Marseille Innovation a également incubé soixante projets dans l'incubateur Paceim (*Programme d'Aide à la Création d'Entreprises Innovantes en Méditerranée*). Ces chiffres devraient continuer à croître légèrement pour 2016 car à ce jour, la promotion Paceim 4 n'est pas entièrement validée. Les porteurs de l'incubateur Paceim sont originaires d'Algérie, Tunisie Maroc et Liban, majoritairement de niveau docteur en sciences avec, fait notable, près de 25% de femmes.

PROGRAMME D' ACTIONS 2016

Le plan d'action 2016 de Marseille Innovation s'inscrit à la fois dans la continuité et est en mutation forte.

La dynamique de la French tech a accéléré la transformation en profondeur de Marseille Innovation, le numérique représentant 80% de leurs clients. L'arrivée au Conseil d'Administration de Netangels, Jaguar Network, les partenariats en cours avec Amazon, CMA CGM, la Poste, Choose my boss... en sont des signaux forts. La co-accelération devient un atout fondamental de leur accompagnement.

L'hôtel Technologique est maintenant l'accélérateur numérique de Marseille Innovation adossé à NetAngels avec qui ils co-accelèrent une demi-douzaine d'entreprises. Le site de La Belle de Mai, autre lieu Totem de la labellisation French tech Aix Marseille, actuellement totalement plein est leur deuxième lieu numérique référent. L'Hôtel Technoptique devient l'accélérateur industriel dans lequel Marseille Innovation attire des entreprises qui font des produits, des objets connectés, de l'ingénierie, de l'optronique... L'incubateur Paceim, quant à lui, a terminé l'incubation des 28 premiers projets (50% ont été créés et 90% sont rentrés au pays) et accompagne donc à ce jour les deux promotions Paceim 2 et 3 soit une soixantaine de projets. Enfin, le projet d'incubateur social en chantier est centré sur leur partenariat avec la YUMP (Young Urban Movement Project).

Marseille Innovation acteur en ingénierie financière

Depuis 2009 ce sont plus de 17 millions d'euros (du prêt, de la subvention, du haut de bilan, du fonds d'innovation de Marseille Provence aux Bourses French Tech de la BPI à Paca Emergence, Total Développement, les business angels, le fonds de Crowdfunding en amorçage ou en prêt avec Unilend...) qui ont été levés par leurs entreprises.

Signé le 22 Avril 2016
Reçu au Contrôle de légalité le 04 mai 2016

Marseille innovation écosystème de croissance des grands groupes locaux

Marseille Innovation vise les groupes suivants avec lesquels elle a déjà des relations fortes historiques et à renforcer :

- Orange
- Airbus Helicopters sur le champ de l'open innovation
- EDF Vice-Président de Marseille Innovation, avec qui ils ont une convention de partenariat
- Total développement, qui a 50% de ses financements régionaux en leurs lieux
- Gemalto
- CMA CGM avec qui ils initient l'App Store CMA
- Le groupe La Poste avec qui ils organisent le premier Start in Post à Marseille

Mise en place des mentors

L'utilisation des anciens comme mentors des dossiers en pépinière a été démarrée.

Activité de formation

Marseille Innovation est devenu un organisme de formation. Un programme d'une quinzaine de fiches a été lancé principalement en intelligence économique. Les premières formations ont été livrées et ont généré 2000 euros à ce jour.

Nouveaux services numériques

Un partenariat avec Amazon a été validé pour 5 000 dollars de services gratuits pour leurs 100 startup soit 500 000 dollars d'offres.

Un partenariat avec « Choose your Boss » a été signé pour permettre à leurs entreprises de recruter via leur plateforme spécialisée sur le numérique à des prix très compétitifs.

D'autres services sont en discussion avec de nombreux partenaires.

Marseille Innovation à l'international

Marseille Innovation s'est doté de spécialistes de l'international qui ont rejoint l'équipe d'experts pour appuyer les jeunes entrepreneurs et délègue l'activité terrain aux partenaires. Des actions de préparation pour amener les entreprises les plus matures sur des salons type le CES de Las Vegas seront toutefois continuées en 2016 : documentation en anglais, pitch opérationnel...

Le budget prévisionnel de 2016 est un budget équilibré, en continuité avec les efforts réalisés durant ces dernières années.

Le budget prévisionnel 2016 de l'association s'élève à 1.560.220 euros, soit une augmentation de 5,6% par rapport à 2015 (1.477.927 euros).

Les dépenses par grands postes s'élèveraient à :

Salaires et charges :	684.338 euros
Achats :	673.863 euros
Services extérieurs et autres services extérieurs :	132.751 euros
Autres charges :	12.000 euros
Dotations amortissements :	37.492 euros
Impôts et Taxes :	19.776 euros
Total	1.560.220 euros

La masse salariale représente 43,86 % du montant des dépenses contre 48,36 % en 2015.

Les recettes par grands postes s'élèveraient à :

Entreprises :	927.680 euros
MAMP :	291.540 euros
Région Paca :	180.000 euros
Conseil Départemental :	136.000 euros
Ville de Marseille :	25.000 euros
Total	1.560.220 euros

La part d'autofinancement s'élèverait à 59,45% du total des ressources contre 58% en 2015.

Le Conseil de Territoire peut émettre des vœux sur tous les objets intéressant le Territoire.

Il est proposé au Conseil de Territoire d'approuver la délibération formant vœu au Conseil de la Métropole relatif à la subvention de fonctionnement d'un montant de 291 540 euros, pour Marseille Innovation, pour l'animation des 3 pépinières d'entreprises sur le Technopôle (Hôtel Technologique et Hôtel Technoptic) et sur le Pôle Média.

Le Conseil de Territoire,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 5218-1 et suivants ;
- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) ;
- Le décret n° 2015-1085 du 28 août 2015 portant création de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;
- Le décret n° 2015-1520 du 23 novembre 2015 portant fixation des limites des territoires de la Métropole d'Aix-Marseille Provence ;
- Les délibérations HN 001-003/16/CM, HN 003-005/16/CM, HN 004-006/16/CM du 17 mars 2016 du Conseil de la Métropole d'Aix-Marseille Provence procédant à l'élection du Président, des membres du Bureau de la Métropole et des Vice-Présidents de la Métropole d'Aix-Marseille Provence ;
- La délibération HN 01-001/16/CT du 23 mars 2016 du Conseil de Territoire n° 1 procédant à l'élection du Président du Conseil de Territoire n° 1 ;
- La délibération DEV 002-1544/15/BC du Bureau de la Communauté du 21 décembre 2015.

Considérant

- L'intérêt de soutenir la création et le développement des TPE innovantes de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence, en leur proposant des locaux et services adaptés ainsi qu'un accompagnement renforcé ;
- L'enjeu majeur que représente cette opération pour la Métropole d'Aix-Marseille-Provence en termes de développement économique et d'emplois ;
- La cohérence avec la stratégie de développement économique de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;
- Le contrat de ville intercommunal, notamment son pilier « développement de l'activité et de l'emploi ».

Où le rapport ci-dessus,

Signé le 22 Avril 2016
Reçu au Contrôle de légalité le 04 mai 2016

Délibère

Article 1 :

Le Conseil de Territoire émet le vœu auprès du Conseil de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence que soit adoptée une délibération portant sur une subvention de 291.540 euros à l'association Marseille Innovation pour l'année 2016.

Article 2 :

Cette délibération entrera en vigueur dès qu'elle aura acquis son caractère exécutoire.

Article 3 :

Monsieur le Président du Conseil de Territoire est autorisé à prendre toutes dispositions concourant à la bonne exécution de la présente délibération.

Adoptée à l'unanimité
des membres présents et représentés

Certifié Conforme,
Le Président du Conseil de Territoire

Guy TEISSIER